

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

2020-124

**DEMANDE DE SOUTIEN A L'INGENIERIE – REGION NOUVELLE AQUITAINE
POSTE DE CHARGE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
GARTEMPE SAINT-PARDOUX ET HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ**

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juillet à quatorze heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni au Théâtre du Cloître de BELLAC (87300) sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 21 juillet 2020.

Nombre de conseillers		AURBUN Lynda ; BAMBAGINI Martine ; BARRIERE Jean-Paul ; BERGER Odile ; BOUX Michel ; BREGEAUD Laurent ; COINDEAU Yvette ; COMBECAU Pascal ; DAVID Daniel ; de la SALLE Jacques ; DELPEUCH Dominique , DESBORDES Marie-Hélène ; DRIEUX Sophie ; DUFOURD Jacques ; ESCLAMADON Jean-Marie ; FILLOUX Virginie ; FIOUX Alain ; GENTY Guillaume ; GORIN Claudine ; GUIBERT Philippe ; GUIBERT Xavier ; GUILLON Jean-Claude ; GUILLOT Olivier ; IMBERT Ginette ; JACQUIER Christian ; JOUANNY Alain ; LACHAISE Joël ; LAVERGNE Michel ; LAVERGNE Viviane ; LONDEIX Colette ; MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia ; MARTIN Francis ; MAURY Alice ; NAVARRE Michel ; NIVARD Fabrice ; NOUGIER Serge ; OVAN Nicolas ; PERRIN Jean-François ; PEYRONNET Claude ; PIVETEAU Michel ; REYNAUD Gilles ; ROCH Jean-Marie ; SAILLARD Madeleine ; SCHIRA Bruno ; SINGEOT Anne-Marie.
En exercice	62	
Titulaires Présents	46	
Suppléants Présents	5	
Pouvoirs titulaires	4	
Votants	55	
Majorité absolue	28	

PRÉSENTS Suppléants : BRAC Estelle, CHAPPET Ginette, LABROUSSE Jocelyne, MORGAT-FABRE Cyril, NOËL Marie-Thérèse.

POUVOIRS hors suppléant :

- BARRET-BONNIN Marie-Catherine qui donne pouvoir à COINDEAU Yvette,
- MARTIN Bernard qui donne pouvoir SCHIRA Bruno,
- THEVENOT Pierrette qui donne pouvoir à COMBECAU Pascal,
- COURTILOUX Vincent qui donne pouvoir à MARCOUX-LESTIEUX Patricia.

Absents excusés : BACHELLERIE Pierre, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BOULLE Jean-Claude, BOYER Éliane, BREGEON Pascal, COURTILOUX Vincent, DAMAR Vincent, DEMOUSSEAU Josiane, GAINAND Jean-Pierre, LAURENT-DUSSY Claudine, MARTIN Bernard, MOREAU Pierre-Charles, PAILLER Alain, PERROT Corinne, ROUMILHAC Pierre, THEVENOT Pierrette.

Assistaient également à la séance des délégués suppléants.

Monsieur Guillaume GENTY est élu secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul BARRIERE, Vice-Président en charge du Développement économique, s'exprime en ces termes :

La Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux et la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche souhaitent donner une dimension nouvelle à leurs actions en matière de développement économique, donnant la priorité à l'animation des réseaux des acteurs économiques du territoire. Par la création d'une mission développement économique, emploi et formation commune aux deux EPCI, il s'agit de favoriser les échanges, afin de détecter plus rapidement les besoins, mais surtout les opportunités de développement. Les communautés de communes seront ainsi en mesure de proposer des actions collectives en adéquation réelle avec les attentes du terrain, mais aussi de mobiliser leurs partenaires autour de projets communs destinés à favoriser l'émergence de nouvelles activités, de nouvelles pratiques économiques et donc de renforcer les acteurs du territoire.

Avec la crise sanitaire du Covid 19, le développement de l'animation économique du territoire va prendre une toute autre ampleur. Il s'agira d'être au plus près des acteurs économiques, tant pour les aider à passer cette période délicate, que pour favoriser l'émergence de nouvelles cultures d'entreprises, de nouveaux modes de commercialisation qui permettront à l'avenir une plus grande adaptabilité des entreprises en situation de crise. Il s'agira surtout de favoriser la reprise de l'activité en renforçant l'appui en ingénierie que les Communautés de Communes sont en capacité de mobiliser dans le cadre de leurs équipes, ainsi qu'au sein du Pays du Haut Limousin.

Cette opération d'un budget 49 457,40 €, pour ce qui concerne le salaire et les charges, est prévue sur une durée de 20 mois, à compter du 6 mai 2020.

A titre expérimental, la communauté de communes du Haut Limousin en Marche prendrait en charge l'intégralité du coût du poste, déduction faite de la subvention régionale, jusqu'au 31 décembre 2020. Un premier bilan d'activité en fin d'année permettrait aux deux communautés de communes de définir les modalités de répartition des charges pour l'année 2021.

La description détaillée du poste et son plan de financement figurent sur la feuille de route annexée à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 mai 2019 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche ;

Vu la délibération 2019-048 du 18 mars 2019 relative au tableau des emplois ;

Vu le tableau des emplois adopté le 18 mars 2019 ;

Vu le budget de la Communauté de Communes ;

Considérant l'opportunité de solliciter une aide auprès de la Région Nouvelle Aquitaine, afin d'obtenir un cofinancement à hauteur de 60 % du budget global de cette opération incluant le salaire et les charges ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à solliciter une demande de soutien auprès de la Région Nouvelle Aquitaine pour le poste de chargé de développement économique, emploi et formation Gartempe Saint-Pardoux et Haut-Limousin en Marche.

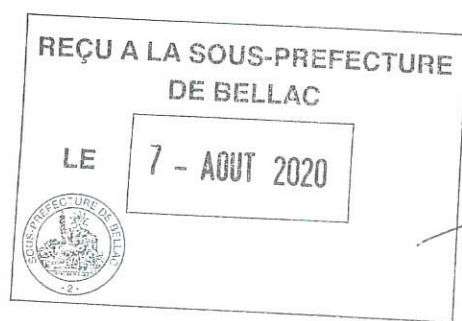
Article 2 : La feuille de route correspondante est approuvée.

Article 3 : Le plan de financement de l'opération exposé est approuvé.

Article 4 : Le poste de chargé de développement économique est mis à disposition à l'échelle du territoire de contractualisation avec la Région Nouvelle Aquitaine, à savoir des communautés de communes Gartempe Saint-Pardoux et Haut-Limousin en Marche.

Article 5 : Le Président est autorisé à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité



Le Président,



Jean-François PERRIN

Affiché le : **07 AOUT 2020**

Transmis au contrôle de légalité le : **07 AOUT 2020**

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

**CONTRAT DE COHESION ET DE DYNAMISATION
2018-2021**

**Demande de soutien à l'ingénierie
Feuille de route pour l'année 2020**

TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION : Haut Limousin en Marche/Gartempe Saint-Pardoux

INTITULE DU POSTE : Chargée de développement économique

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche

SIRET : 200 071 942 00011

Contact (Personne référente et fonction) : Mme SALLE Joëlle - DGA

Téléphone : 05 55 60 09 99

Mobile

Courriel : jsalle@cchlem.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 12 avenue Jean Jaurès

Code postal : 87300

Localisation communale : BELLAC

1- DESCRIPTION DETAILLÉE DU POSTE

Contexte du poste (description des besoins justifiant le poste et lien avec la stratégie et plan d'actions du contrat avec la Région) :

Depuis la fusion en 2017, la Communauté de Communes Haut-Limousin en Marche a progressivement étoffé ses équipes afin d'exercer de façon optimale ses compétences dans le cadre de l'union nouvelle des trois anciens territoires.

En matière de développement économique, l'EPCI a souhaité se doter d'un poste dès 2019 afin d'assurer dans un premier temps le suivi des zones et bâtiments à vocation économique, le suivi des demandes de subventions, mais aussi de prendre part, aux côtés du Pays du Haut Limousin et des services de l'État et de la Région, aux diverses actions collectives de développement économiques.

Dans la continuité de la mise en œuvre du Top 75 qui associe les entreprises industrielles du Haut Limousin (territoires de Gartempe Saint-Pardoux et de Haut-Limousin en Marche), la Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux et la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche souhaitent donner une dimension nouvelle à leurs actions en matière de développement économique, donnant la priorité à l'animation des réseaux des acteurs économiques du territoire. Il s'agit de favoriser les échanges avec les deux EPCI, afin de détecter plus rapidement les besoins, mais surtout les opportunités de développement. Les communautés de communes seront ainsi en mesure de proposer des actions collectives en adéquation réelle avec les attentes du terrain, mais aussi de mobiliser leurs partenaires autour de projets communs destinés à favoriser l'émergence de nouvelles activités, de nouvelles pratiques économiques et donc de renforcer les acteurs du territoire.

Avec la crise sanitaire du Covid 19, le développement de l'animation économique du territoire va prendre une toute autre ampleur. Il s'agira d'être au plus près des acteurs économiques, tant pour les aider à passer cette période délicate, que pour favoriser l'émergence de nouvelles cultures d'entreprises, de nouveaux modes de commercialisation qui permettront à l'avenir une plus grande adaptabilité des entreprises en situation de crise. Il s'agira également de favoriser la reprise de l'activité en renforçant l'appui en ingénierie que les Communautés de Communes sont en capacité de mobiliser au sein de leurs équipes, au sein du Pays du Haut Limousin.

Description des objectifs et missions du poste pour l'année en mettant en exergue le lien avec la stratégie et le programme d'actions du contrat régional :

- Initier des projets innovants, expérimentaux, collaboratifs, de filières et d'écosystèmes répondant à la stratégie du territoire dans les domaines de l'économie/ emploi/ formation et à l'échelle du territoire de projet
- Animer l'instance de pilotage suivant les actions économiques du territoire en lien avec le projet de territoire
- Constituer un réseau de développeurs ou s'appuyer sur les réseaux existants pour structurer et animer le tissu économique local en lien avec les entreprises
- Participer à la veille économique du territoire en allant à la rencontre des acteurs économiques (entreprises locales, institutionnels,) et engager les expertises en vue d'anticiper les situations de fragilité et de mobiliser les outils nécessaires
- Contribuer à identifier les besoins en matière d'orientation/formation/emploi du territoire dans la politique de développement économique local
- Coordonner les projets avec les acteurs en charge du développement économique pour l'accompagnement des porteurs de projets à la création/reprise de TPE (AAP régional)
- Participer à l'animation des réseaux régionaux (Innovez en Nouvelle-Aquitaine...)
- Animer la démarche Top 75 en accompagnant les projets collectifs liés à l'attractivité des entreprises

Résultats attendus (base de référence pour les bilans quantitatifs et qualitatifs) :

A partir des travaux entamés dans le cadre du Top 75 regroupant les industriels du territoire :
animer un réseau d'échange et de réflexion et accompagner collectivement les entreprises dans la mise en œuvre opérationnelle des projets autour des sujets suivants :

- la mutualisation des besoins en matière de formation, d'emploi, de services aux entreprises pour une réponse collective plus efficace,
- l'amélioration de la qualité de vie au travail par le développement de services de proximité à destination des salariés du territoire pour une plus grande attractivité du Haut Limousin.

Avec les représentants de l'ensemble des secteurs d'activité du territoire, mettre en œuvre un réseau d'information et d'échanges concernant :

- 1) les besoins d'aides à la reprise d'activité après la période de confinement liée au Covid 19 : en tenant compte des dimensions humaines, financières, techniques et logistiques,
- 2) la capitalisation sur les expériences initiées pendant la période de confinement et les nouvelles pratiques entrepreneuriales et commerciales qui peuvent être mises en œuvre pour une plus grande agilité des acteurs économiques et donc une plus grande stabilité économique du territoire.

Méthodologie (étapes, calendrier et gouvernance pour atteindre les objectifs) :

- Continuité du groupe de travail initié dans le cadre du Top 75 avec les représentants d'industries et animé par le chargé de développement économique de la communauté de communes Haut Limousin en Marche, en collaboration étroite avec le Pays du Haut Limousin, la communauté de communes de Gartempe-Saint-Pardoux et les services du Conseil Régional. Elargissement progressif du groupe de travail en fonction des sujets abordés et des entreprises intéressées.

- Mise en œuvre d'un comité économique de territoire regroupant des représentants des communautés de communes, du Pays du Haut Limousin, de l'Office de Tourisme, des entreprises, commerces, producteurs et artisans et associations employeuses issus de tous les secteurs d'activité du territoire. Cette première année doit permettre avant tout d'initier la mise en réseau des acteurs, de prioriser les actions communes à mettre en œuvre à travers un plan d'action validé collectivement, de déterminer les modalités précises de fonctionnement et les outils destinés à favoriser les échanges.

Indicateurs de suivi et d'évaluation (Exemples d'indicateurs de suivi : nombre de projets accompagnés, cohérence avec le plan d'actions de la contractualisation, nombre de jours de formation/information suivies proposées par la Région ou ses partenaires, nombre de réunions des instances de gouvernance, participation à des réunions de partenaires extérieurs...):

- La liste des initiatives accompagnées et leur degré de réalisation
- Le nombre de réunions de réseau animées
- Le nombre de partenaires réunis
- La liste des filières économiques mobilisées
- Le nombre d'entreprises, commerces, indépendants ou associations bénéficiaires des actions collectives mises en œuvre sur le territoire
- Le nombre de communes concernées par les actions mises en place
- La participation aux réunions des partenaires
- La participation aux actions des partenaires (moyens techniques ou humains mis à disposition de l'action)

L'ensemble de ces indicateurs seront analysés à l'échelle du périmètre d'intervention, à savoir le territoire du Pays du Haut-Limousin composé des deux communautés de communes Gartempe Saint Pardoux et Haut-Limousin en Marche porteuses de cette démarche.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Calendrier :

Date de début: 06 mai 2020

Date de fin : 31 décembre 2020

2- PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	TOTAL	%
Salaire (charges comprises)	49 457,40	100
Coût Total	49 457,40	100

Financements prévisionnels :

Nature des financements	TOTAL	%
Etat		
Région	29 674,44	60
Département		
Europe		
Autres financements publics (préciser)		
Total financements publics		
Privés (préciser)		
Autofinancement	19 782,96	40
Coût Total	49 457,40	100

3- PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A JOINDRE

- Lettre de demande d'aide à l'attention de M. le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Délibération de la structure porteuse du poste approuvant son plan de financement.
- Pour les territoires de projet non doté de structure porteuse, la délibération de la structure porteuse actant la mise à disposition du poste à l'échelle du territoire de contractualisation
- Relevé d'Identité Bancaire
- A partir de l'année n+1, le territoire devra joindre un bilan quantitatif et qualitatif portant sur la réalisation des objectifs de l'année précédente.

Pièces spécifiques pour les territoires concernés par une ingénierie sous forme de prestations :

- Le cahier de charges de la consultation
- L'acte d'engagement avec le prestataire retenu